
PROCÈS-VERBAL

C.E.P.

DU 2 MARS 2020.

Présents :

GERARD Claudy
FOULON Frank
ANKRI Jérémie
MUTSERS Luc
GERARD Jean-Luc
ABEELS Willi
JURCABA Yvan
HEYLIGEN Raymond
LONEUX Martine
BOUTON Nicolas
MIGNON Fabrice

Président de province
Président sportif
Président administratif
Trésorier
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Absent(s) :

-

Excusé(es) :

BEBERMANS Louis (malade)
GROS Nathalie

Administrateur
Administratrice (empêchée)

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATIONS P.V.**
- 2. ADMINISTRATIF**
- 3. DISCIPLINAIRE**
- 4. C.H.P.L.**
- 5. CP'S ETÉ 2020**
- 6. COUPE DE PROVINCE**
- 7. F.B.F.P.**
- 8. F.P.J.L.**
- 9. TRÉSORERIE**
- 10. TO DO LIST**
- 11. DIVERS**

1. APPROBATION PROCES-VERBAL.

PV du 3 février 2020 (PV 02-2020)

Aucune remarque n'est émise sur le P.V. qui est approuvé à l'unanimité par les administrateurs.
Le P.V. sera publié par le secrétaire sur le site provincial.

2. ADMINISTRATIF.

DISSOLUTION DU B02 – PC CAPRI

Le secrétariat fédéral a transmis au secrétariat provincial le PV de l'AG du B02 – PC Capri informant de la dissolution du club. (**ANNEXE 1**)

Le secrétaire prendra toutes les dispositions nécessaires pour la mise à jour du site provincial.

NOUVELLE PLATEFORME ICLUB

Une présentation de la nouvelle plateforme a eu lieu lors de l'AG Statutaire 2020 à Beez (Namur).
Une séance d'information pour les clubs liégeois est planifiée par le secrétaire provincial en date du 9 mars 2020 à 19h00 dans les installations de La Boule Vottemoise.

Une présentation « ONLINE » et une séance « Questions/Réponses » sont prévues de manière à familiariser les gestionnaires de club à utiliser ce nouvel outil de gestion.

A ce sujet, le vérificateur, Heyligen Raymond demande si il lui sera possible de consulter le listing complet des affiliés. Le secrétaire l'informe que même s'il en fait la demande à son club (gestionnaire de club), il ne pourra que consulter les membres de son club.

Il indique cependant, qu'une demande des instances fédérales a été faite auprès de la firme ICLUB de telle manière à ce que les secrétariats provinciaux puissent consulter et/ou imprimer le listing complet des affiliés.

Le secrétaire provincial reprendra donc contact avec le secrétaire fédéral pour voir la situation d'avancement de cette demande.

COMITE DES SAGES

La réunion des « Sages » a eu lieu ce 6 février 2020.
Le Président provincial, Claudy Gerard y a participé et résume en quelques mots les divers points qui y ont été traités. Compte-rendu du courrier rédigé par le « Comité des Sages » repris en **ANNEXE 2**.

3. DISCIPLINAIRE.

DOSSIER DE GROM STEPHANE (B22)

A été traité en CD du 01-02-2020
Pas de sanction.

DOSSIER DALLA CORTE (B43)

A été traité en CD du 01-02-2020
RPC La Moisson condamné à 120€ d'amende + 100€ de frais

DOSSIER PLAINTE EQUIPE FEDERALE 2 – B05 CONTRE CORNELIS AURELIE

A été traité en CD du 01-02-2020

Le secrétaire indique que la plainte collective du B05 a été introduite au secrétariat fédéral.

Condamne Cornelis Aurélie : suspension de 1 an dont 3 mois ferme + 120€ d'amende + 100€ de frais

DOSSIER PLAINTE GEMIS PHILIPPE (B05) CONTRE MARINI SILVIO (B10)

Dossier (CAT. 5) déposé à la CD par le Conciliateur provincial et sera traité en CD du 11 avril 2020.

DOSSIER PLAINTE BERTRAND FABIAN (B22) CONTRE HARY PATRICK (B13) – HARY JOSIANE (B13) LE PAILY MYRIAM (B13)

Vu la gravité des faits (propos homophobes), le dossier (CAT. 8) a été déposé à la CD par le Conciliateur provincial et sera traité en CD du 11 avril 2020.

Une sanction préventive n'est pas à exclure. Une plainte au pénal semble d'ailleurs avoir été déposée.

4. C.H.P.L.

RENCONTRE J17 (VENDREDI) DIVISION 4 – B. D'AAZ 1 / WANZE 3 (ARRETE)

Au vu des remarques des 2 capitaines sur la feuille de match (**ANNEXE 3**), le C.E.P. décide que le score de cette rencontre arrêtée à 6-0 sera entériné à 9-0.

Le CEP décide que cet abandon ne sera pas poursuivi vu les raisons invoquées par la capitaine visiteuse

Le secrétaire en informera par courriel les 2 clubs.

Il transmettra le résultat au responsable (Louis Bebermans) des classements pour mise à jour.

RENCONTRE REMISE (MERCREDI) J18 DIVISION 7 – MABOTTE 5 / MALMEDY 2

Vu les intempéries dans la région Spa-Malmedy, l'équipe de Malmedy n'a pu se rendre à Jemeppe/s/Meuse. Les 2 responsables de club ont transmis leurs accords au secrétariat provincial pour reporter la rencontre au mercredi 4 mars 2020 – 14h30.

Le P.S. informe qu'au vu du manque de clarté au règlement CHPL concernant les intempéries et les remises lors des 3 dernières rencontres du championnat, de porter ce point à la « To Do List – CHPL ».

FEUILLES DE MATCHS DES DERNIERES JOURNEES.

Raymond Heyligen signale que plusieurs feuilles de matchs ne sont toujours pas rentrées.

Il est décidé d'attendre encore 15 jours pour la réception vu de la réorganisation concernant la distribution du courrier au sein de Bpost.

5. CHAMP. ÉTÉ 2020.

DESIGNATION D'ARBITRES.

En attente de désignation par la responsable fédérale.

ATTRIBUTION DES CP'S.

La date butoir pour les candidatures à l'organisation des CP's 2020 avait été fixée au 29 février 2020.

A ce jour, seul le CP Interclubs + 48/50 ans dédié au « District 1 » n'a pas été couvert

Le secrétaire enverra une relance aux 2 autres districts avec date butoir fixée au 15 mars 2020.

ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS.

ECPI (Dimanche 26 avril 2020) :

Candidats : B09 – La Boule d'Aaz de Haccourt

Attribué à : **B09 – La Boule d'Aaz de Haccourt**

ECPD (Vendredi 1^{er} mai 2020) :

Candidats : B49 – Le Muguet Laminois

Attribué à : **B49 – Le Muguet Laminois**

ECPT (Dimanche 3 mai 2020) :

Candidats : B40 – P.C. Mabotte

Attribué à : **B40 – P.C. Mabotte**

CPD Vétérans (Mercredi 27 mai 2020) :

Candidats : B09 – La Boule d'Aaz de Haccourt / B21 – P.C. La Blegnytoise

Attribué à : **B21 – P.C. La Blegnytoise**

CPD Mixtes (Dimanche 14 juin 2020) :

Candidats : B04 – Marius Petank's Club Omal / B37 – Le Carreau Hannutois – B49 – Le Muguet Laminois

Attribué à : **B37 – Le Carreau Hannutois**

CPD +48/50 ans (Mercredi 24 juin 2020) :

Candidats : B40 – P.C. Mabotte

Attribué à : **B40 – P.C. Mabotte**

CPI +48/50 ans (Mercredi 2 septembre 2020) :

Candidats : -

Attribué à : **Relance District 2 & District 3**

CPT Mixtes (Dimanche 13 septembre 2020) :

Candidats : B06 – RPC Embourg / B40 – P.C. Mabotte

Attribué à : **B06 – RPC Embourg**

DESIGNATIONS DES BUREAUX.

ECPI (Dimanche 26 avril 2020) :

Abeels Willi – Loneux Martine – Bouton Nicolas

ECPD (Vendredi 1^{er} mai 2020) :

Gerard Jean-Luc – Gros Nathalie

ECPT (Dimanche 3 mai 2020) :

Foulon Frank – Ankri Jérémie

CPD Vétérans (Mercredi 27 mai 2020) :

Gerard Jean-Luc – Mutsers Luc

CPD Mixtes (Dimanche 14 juin 2020) :

Ankri Jérémie – Foulon Frank

CPD +48/50 ans (Mercredi 24 juin 2020) :

Gerard Jean-Luc – Bouton Nicolas

CPI +48/50 ans (Mercredi 2 septembre 2020) :

Abeels Willi – Ankri Jérémie – Loneux Martine

CPT Mixtes (Dimanche 13 septembre 2020) :

Gerard Jean-Luc – Gros Nathalie

REMARQUE :

Le P.A. fait remarquer à Yvan Jurcaba qu'il ne s'est pas proposé pour faire un bureau en 2020 et lui demande si y a une raison particulière à ce comportement ou alors a-t'il peut-être une raison personnelle !
L'intéressé répond qu'il n'a pas de raison particulière ; Sic « On va dire comme ça ! »

Le P.A. l'interpelle à nouveau et l'informe que si il y a quelque chose à dire ou à redire, c'est le moment et que c'est maintenant qu'il faut en débattre.

Yvan Jurcaba ne semble pas vouloir donner de raison et c'est à ce moment que le P.S. lui demande si c'est parce qu'il lui a refusé l'accès à la commission CHPL qu'il ne veut rien faire aux championnats d'été.

Yvan Jurcaba lui confirme que c'est bien la raison ou tout du moins une des raisons.

Le P.S. lui indique qu'effectivement il lui a refusé l'accès à cette commission vu sa façon de voir négativement les problèmes et comme déjà rappelé dans un des PV précédant, vu son trop grand intérêt pour son propre club !

Yvan Jurcaba reprend la parole en indiquant que de toute façon Sic : « Je vais rentrer ma démission ».

Ce point est clos.

Le secrétaire signale que les règlements seront mis à jour et envoyés aux clubs.

Ils seront également publiés sur le site provincial.

Le calendrier d'été ainsi que l'affiche récapitulative des championnats seront publiés sur le site

Les formulaires d'inscriptions seront mis à jour et activés sur le site provincial.

Un courriel de remerciement sera envoyé aux clubs ayant proposé leur candidature les informant du club désigné.

6. COUPE DE PROVINCE.

ATTRIBUTION JOURNEE FINALE.

La date butoir pour les candidatures à l'organisation de cette compétition avait été fixée au 29 février 2020.

ATTRIBUTION DE LA JOURNEE.

Dimanche 15 mars 2020 :

Candidats : B20 – La Fanny Visétoise / B43 – Royal P.C. La Moisson

*Attribué à : **B43 – Royal P.C. La Moisson***

Un courriel de remerciement sera envoyé aux clubs ayant proposé leur candidature les informant du club désigné.

L'affiche pour la coupe ainsi que celle pour les infos pratiques seront envoyées à tous les clubs et publiées sur le site de province.

DESIGNATION D'ARBITRE.

Le secrétariat provincial a reçu un courriel de la P.S. fédérale informant que l'arbitre HUBIN Olivier avait été désigné pour cette rencontre et qu'il incombait donc à la province de lui transmettre toutes les informations utiles.

En conséquence, le secrétaire contactera l'intéressé pour lui transmettre les : lieu, date et autre informations utiles.

7. F.B.F.P.

PARTICIPATION DU PRESIDENT PROVINCIAL A L'AG NATIONALE.

Comme déjà signalé dans le précédent PV, le Président de province sera indisponible le 29 mars 2020, date de l'AG Nationale. Un remplaçant doit donc être désigné.

En fonction de ses disponibilités, le PA, Jérémie Ankri remplacera le Président de province.

En cas d'indisponibilité du P.A., Gerard Jean-Luc se propose de le remplacer.

8. F.P.J.L.

ROI - FPJL

A finaliser par le Président administratif de telle manière à rencontrer les personnes qui s'impliquent actuellement pour les jeunes (formation de la Commission F.P.J.L., définir le montant des sommes attribuées annuellement, etc...)

Décision → ce point est porté à la « To Do List administrative » et sera traité lors de la séance de la « Commission administrative ».

9. Trésorerie.

PENALITES PERIODE 3.

La date butoir pour les contestations avait été fixée au 2 mars 2020.

Aucune contestation reçue.

Le secrétaire transmet au trésorier le fichier récapitulatif des amendes. (**ANNEXE 4**)

Les factures seront transmises aux clubs par le trésorier.

Le trésorier informe qu'il va établir le relevé pour les cotisations provinciales (3.50€) pour les nouveaux membres affiliés depuis le 5 juin 2019.

10. To Do List.

La prochaine réunion de la « Commission C.H.P.L. » en vue de la préparation à la 1^{ère} séance d'information de juin, se déroulera le lundi 27 avril 2020 dans les installations de La Boule Vottemoise dès 19h00.

Les membres de cette commission seront convoqués par le secrétaire provincial.

11. Divers.

CP's 2020

Le trésorier préparera pour la prochaine séance CEP les caisses des 3 premiers CP d'été.

Le secrétaire préparera pour la prochaine séance CEP les documents et matériels de bureau.

En vue de ces championnats, le P.S. et le secrétaire se rencontreront pour finaliser les tableaux des poules de telle manière à ce qu'aucun tirage ne s'effectue le jour de la compétition.

Seul le tirage de l'enveloppe dès le départ déterminera le numéro d'équipe.

Un éventuel cadrage sera repris via les emplacements d'équipes sur les tableaux des poules

Dès le départ, une équipe saura donc si elle doit passer par un cadrage et ce, même si elle remporte ses rencontres de poules.

REMARQUES/QUESTIONS/REponses :

Néant

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h30.

Prochaine séance CEP : lundi 6 avril 2020 – 19h30

Pièces



Saint-Nicolas, le 23 février 2020

Monsieur Le Président,
Monsieur Le Secrétaire,
Mesdames et Messieurs Les Membres du Comité,

Suite à l'Assemblée Générale de ce 23 février 2020, compte tenu des éléments évoqués et des problèmes rencontrés, nous vous demandons de prendre acte de la dissolution du club de pétanque **P.C. CAPRI** (matricule B02) à partir du 01 mars 2020.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de nos salutations distinguées et sportives,

PODOR Serge
Lic. 2703
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "S. Podor", written over a light blue grid background.

RAEPERS Robert
Lic. 3690
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Raepers", written over a light blue grid background.

MEUWISSEN Robert
Lic. 2695
Directeur Sportif

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Meuwissen", written over a light blue grid background.



Pétanque
Fédération Belge Francophone

Comité des Sages

F.B.F.P. – Rue Haute Marexhe 144, 4040 Herstal
Email : info@fbfp.be – Site : www.fbfp.be

Genval, le 21 Février 2020,

Assemblée Générale Statutaire du 22 Février 2020

Rapport du Comité des Sages suite à la réunion du 06 Février 2020 (Jambes) en présence de messieurs Jean-Paul Rigaux (Hainaut), Benoît Marneffe (Namur), Alain Chardonne (Luxembourg) – Claudy Gérard (Liège), Jean-Luc Melleker (Président Fédéral) et Yves Fremineur (BWBC).

Rapport rédigé collégialement par les cinq Présidents de Province
Jean-Paul RIGAUX (Hainaut) – Alain Chardonne (Luxembourg) – Claudy Gérard (Liège)
– Benoît Marneffe (Namur) – Yves FREMINEUR (Bruxelles-Capitale – Brabant Wallon)

Monsieur Le Président Fédéral,
Monsieur Le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Secrétaires des Clubs,

Ce rapport a été rédigé collégialement par les cinq Présidents de Province et nous permet de faire la liaison Province-Fédération dans l'intérêt premier des clubs et de leurs membres.

D'un point de vue administratif :

Le comité des Sages s'étonne que leur rapport annuel ait été oublié lors de l'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Et comme celui-ci ainsi que les comptes annuels n'aient pas été communiqués aux secrétariats provinciaux, ils n'ont pas pu avant diffusion aux clubs en faire la remarque et correction. Nous remercions le comité fédéral de nous permettre de lire ce rapport.

Le comité des Sages regrette que la communication de la date et de l'ordre du jour des réunions du CA ne soit pas effectuée auprès des présidents de Province de sorte que ceux-ci ne peuvent s'organiser afin d'y assister en tant qu'invité. Le comité des Sages a entendu la remarque du Président Fédéral qui s'interroge de l'impact sur la liberté d'expression des administrateurs fédéraux en cas de présence d'un président de Province dont les administrateurs seraient issus. Le comité des Sages assure que les administrateurs fédéraux sont et doivent rester indépendants dans leur gestion fédérale.

De manière récurrente, le comité des Sages a demandé que la distribution des PV du CA soit possible dans les 8 jours qui suivent la réunion du CA. Que ceux-ci soient envoyés aux secrétariats provinciaux comme il est prévu dans l'organisation des voies de communication ce qui permettrait alors de mettre ceux-ci à disposition des présidents provinciaux. Malheureusement, ce point n'est pas encore d'actualité. Nous demandons au secrétariat fédéral de corriger définitivement ceci pour le prochain exercice.

Le comité des Sages salue la fédération pour son engagement de remplacer Juliane et appuie sa volonté de ne pas continuer de travailler dans les mêmes conditions que dans le passé avec des activités nationales prises en charge par cette position sans investissement de l'organe national. Nous insistons pour que le Secrétariat fédéral soit le relais de toute communication envers les provinces et clubs et qu'il joue leur rôle dans la diffusion de tout type de document (administratif et sportif).

Pour continuer sur le sujet du faitier national, le comité des Sages s'inquiète que la réunion annuelle regroupant l'ensemble des acteurs nationaux n'ait pas été effectuée lors de l'exercice 2019. Que les comptes 2018 et budgets 2019 du national n'aient pas été discutés avec ces mêmes acteurs. Et bien que nous comprenions qu'il s'agit d'un manque de disponibilité (ou de volonté) du côté néerlandophone, nous demandons à notre Président Fédéral et co-président national de mettre tout en œuvre afin que cette situation ne perdure pas !

Concernant les locaux de notre fédération, le Président fédéral nous informe que le projet de trouver un endroit plus central du côté de Namur avec un boulodrome fédéral est toujours d'actualité et que des prospections sont en cours. Nous saluons cette démarche sans pour autant critiquer les locaux actuels qui sont une belle image de notre fédération et ce malgré son prix d'occupation.

Concernant les licences électroniques, nous saluons la Fédération qui met en place celle-ci et sommes contents que la PFV travaille conjointement à cette évolution. Nous approuvons leur volonté de mettre à disposition des clubs gratuitement ou à moindre frais le lecteur de carte qui devra être utilisé pour iClub. Certes nous comprenons que cela sera compliqué dans un premier temps pour nos clubs. Mais il s'agit et nous en sommes persuadés d'une réelle avancée car il s'agit d'avoir aussi une reconnaissance internationale de notre fédération. Et nous espérons que ce système tel qu'il nous a été expliqué pourra et sera utilisé dans le futur également comme plateforme remplaçant les feuilles de match papier.

Le comité des Sages, salue le projet de révision du montant de la cotisation fédérale d'affiliation club de 74€ actuellement quel que soit le club. Et qui pourrait être dans le futur, adapté au pro rata d'une nombre d'affiliés de chaque club.

Le comité des Sages conseille que les réunions du CA soient tenues au moins une fois tous les deux mois afin de maintenir une cohésion et une implication de tous les membres du CA. Nous comprenons que de telles réunions ont un coût en terme de déplacement voire de catering mais nous restons persuadés que cette fréquence est raisonnable.

Concernant, le site internet et le compte fédéral facebook, le comité des Sages félicite et remercie les personnes qui s'en occupent de manière très efficaces. Il s'agit réellement d'un excellent travail de leur part !

D'un point de vue Sportif :

Le comité des Sages salue la mise en place d'un comité de gestion sportive sous la présidence de Françoise et remercions les futurs membres de celui-ci pour leur engagement et leur investissement dans les futures activités sportives de notre fédération.

Nous saluons la finalisation de la réforme du nombre d'équipes participantes aux championnats d'Hiver, passant de 8 à 10. Et l'encourageons à étendre celle-ci au niveau national.

Le comité des Sages prend acte de la volonté de notre fédération de revoir à la baisse les subsides alloués au nationaux qui sont de plus en plus nombreux. De même, le logement des arbitres devrait être pris en charge par l'organisateur. Nous comprenons cette volonté mais émettons des doutes quant à cette baisse des montants qui auront un impact négatif sur leur organisation avec la conséquence que ceux-ci ne pourront potentiellement plus avoir lieux.

Au niveau disciplinaire:

Le comité des Sages acte le projet de la fédération du renvoi du niveau d'appel au niveau de la Cour Belge d'Arbitrage du Sport (CBAS). Dans ce cadre, le Comité d'Appel Fédéral pourrait faire appel à leurs compétences dans certains cas graves. Ce qui permettrait d'alléger la charge de travail du CAF actuel dont les membres bénévoles font par ailleurs du très bon travail. Nous en profitons d'ailleurs pour les en remercier !

En conclusion, nous remercions le comité ainsi que les membres du secrétariat fédéral pour leur travail conscient que pour tous celui-ci est loin d'être facile. Et permettez-nous de remercier plus particulièrement Juliane pour tout le travail et l'engagement dont elle fait preuve pendant ces nombreuses années tant au niveau fédéral que national. Et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Le comité des Sages vous remercie de votre attention.

C.H.P.L.



DATE 21/02/2020 DIVISION : 4 MERCREDI VENDREDI

EN IMPRIME SVP !

VISITE : BOULE DAAZ N° EQ : 1 MAT : 309
CAPITAINE : FOMCK JEAN MARIE N° LIC : 2822

TRIPL	NOMS	PRENOMS	LICENCES
L1	BOURDOUX	JORDY	5366
	MAEDENOEN	JASON	8250
	WILLEMS	SESIKA	15257
L2	FAFCHAMPS	JEAN LOUIS	7428
	RIOLO	JEAN	2847
	DECOIX	EMMANUEL	14617
L3	REMALE	ALBERT	12606
	DUBOIS	JEAN PIERRE	5349
	FOMCK	JEAN MARIE	2822

TOUR 1

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
1	L1/V1	13	2
2	L2/V2	13	6
3	L3/V3	13	8

HEURE 21h30

RESERVES (biffer les cases inutilisées avant le début de la rencontre)

<input checked="" type="checkbox"/>	PAUWELS	FREDERIC	4915
<input checked="" type="checkbox"/>	REICHERT	DOMINIQUE	9571
<input checked="" type="checkbox"/>	/	/	/

TOUR 2

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
2	L1/V3	13	11
3	L2/V1	13	9
1	L3/V2	13	0

HEURE 22h53

VISITEUR : RAC WANZE N° EQ : 3 MAT : 830
CAPITAINE : CALLEMAERE D N° LIC : 4753

TRIPL	NOMS	PRENOMS	LICENCES
V1	CALLEMAERE	DOMINIQUE	4753
	CLEMENS	BETTY	4767
	LEMAIRE	RUDI	3490
V2	LECLECQ	GREGORY	13167
	VIANE	DAVID	5611
	CLEMENS	RAPHAEL	9132
V3	VANDEVELDE	CHRISTOPHE	9323
	CLEMENS	STEVE	7451
	MAGHE	CEORIC	5230

TOUR 3

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
3	L1/V2		
1	L2/V3		
2	L3/V1		

HEURE

RESERVES (biffer les cases inutilisées avant le début de la rencontre)

<input checked="" type="checkbox"/>	/	/	/
<input checked="" type="checkbox"/>	/	/	/
<input checked="" type="checkbox"/>	/	/	/

TOTAL DES VICTOIRES

VISITE	VISITEUR

Remarques : match arrêté - mauvaise fois du club, absence de joueurs
Depuis un temps de l'absence de joueurs, nous ne pouvons pas jouer.

Signature capitaine visité :

Signature capitaine visiteur :

Pénalités C.H.P.L. - Coupe & Autres - Période 3 - Saison 2019/2020

		Mercredi	Vendredi	Coupe	Autre	Total	Date du paiement	Réf Etat de frais
B02	P.C. CAPRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e030-2020-chpl
B04	MARIUS PETANK'S CLUB	0,00 €	10,00 €	0,00 €	0,00 €	10,00 €		e031-2020-chpl
B05	LA BOULE VOTTEMOISE	0,00 €	57,50 €	0,00 €	0,00 €	57,50 €		e032-2020-chpl
B06	EMBOURG P.C.	7,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		e033-2020-chpl
B08	P.C. ESNEUTOIS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e034-2020-chpl
B09	BOULE D'AAZ	7,50 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	22,50 €		e035-2020-chpl
B10	LA ROSE ROUGE	0,00 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €		e036-2020-chpl
B11	PC TIVOLI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e037-2020-chpl
B12	AMICALE SPADOISE	0,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	30,00 €		e038-2020-chpl
B13	BON ACCUEIL SERESIEN	15,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €		e039-2020-chpl
B15	LES LAURIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e040-2020-chpl
B17	P.C. MALMEDY	7,50 €	45,00 €	0,00 €	0,00 €	52,50 €		e041-2020-chpl
B20	FANNY VISETOISE	0,00 €	7,50 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		e042-2020-chpl
B21	PETANQUE BLEGNYSOISE	0,00 €	7,50 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		e043-2020-chpl
B22	P.C. GRACE HOLLOGNE	42,50 €	10,00 €	0,00 €	0,00 €	52,50 €		e044-2020-chpl
B23	PETANQUE HUTOISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e045-2020-chpl
B26	LA ROMSEENNE P.C.	22,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22,50 €		e046-2020-chpl
B27	P.C. OREYE	0,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	30,00 €		e047-2020-chpl
B30	R.P.C. WANZOIS	0,00 €	7,50 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		e048-2020-chpl
B32	LA BOULE ANTHISNOISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e049-2020-chpl
B34	FANNY PEPINSTER	45,00 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €		e050-2020-chpl
B37	CARREAU HANNUTOIS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		e051-2020-chpl
B40	P.C. MABOTTE	15,00 €	7,50 €	0,00 €	0,00 €	22,50 €		e052-2020-chpl
B41	PC MOHA	15,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €		e053-2020-chpl
B43	R.P.C. MOISSON	40,00 €	7,50 €	0,00 €	0,00 €	47,50 €		e054-2020-chpl
B45	PC LES BOUTONS D'OR	7,50 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	22,50 €		e055-2020-chpl
B49	PC LE MUGUET LAMINOIS	7,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		e056-2020-chpl
Total		232,50 €	280,00 €	0,00 €	0,00 €	512,50 €		